



TASTEVINAGE®

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
17 NOVEMBRE 2022

LES 11 MAJORS 2022 DU TASTEVINAGE® DÉVOILÉS AU CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT

La 6^{ème} cérémonie des Majors du Tastevinage® s'est déroulée ce jeudi 17 novembre dans le Grand Cellier du Château du Clos de Vougeot et a dévoilé les 11 Majors 2022 du label. Organisé sous la forme de dégustation, cet événement a permis aux professionnels de la filière vin, restaurateurs, sommeliers, acheteurs et journalistes spécialisés de découvrir le Crémant de Bourgogne, les 2 vins blancs et 7 vins rouges Majors du Tastevinage® rigoureusement sélectionnés parmi les vins présentés à la dégustation cette année.

Pour rappel, c'est depuis 2017 que le label propose la sélection des Majors du Tastevinage®, « Coups de cœur unanimes » des jurés dégustateurs réunis au Château du Clos de Vougeot. Cette distinction d'Excellence, fruit de nombreux mois de travail, rend hommage au savoir-faire du vigneron et à la qualité exceptionnelle des vins lauréats.

Les Majors 2022 du Tastevinage®

Crémant de Bourgogne Brut Tasteviné, Veuve Ambal	Bourgogne Hautes-Côtes de Nuits Les Dames Huguettes 2020 Rouge Tasteviné, Domaine Fribourg Hacquard
Chablis 1^{er} Cru Fourchaume 2019 Tasteviné, La Chablisienne	Marsannay Sompagny 2020 Rouge Tasteviné, Maison Pierre Naigeon
Santenay 1^{er} Cru Clos Faubard 2020 Blanc Tasteviné, Maison Patriarche Père & Fils	Aloxe-Corton 2020 Rouge Tasteviné, Domaine Manuel Olivier
Corton-Charlemagne Grand Cru 2020 Tasteviné, Domaine Françoise André	Beaune 1^{er} Cru Clos du Roi 2020 Rouge Tasteviné, Maison Bouchard Aîné & Fils
Bourgogne Pinot Noir 2020 Tasteviné, Domaine Mongeard-Mugneret	Pommard 1^{er} Cru Les Argilières 2020 Tasteviné, Les Héritiers Saint-Genys
Clos de la Roche Grand Cru 2020 Tasteviné, Maison Patriarche Père & Fils	



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
17 NOVEMBRE 2022

TASTEVINAGE®



LES MAJORS DU TASTEVINAGE®

Dans sa quête de l'Excellence, le TASTEVINAGE® distingue les vins des Coups de Cœur du Jury avec le titre de MAJOR. Le concept des MAJORS apparaît dans le but de mettre en lumière l'Excellence d'un vin qui représente pleinement son appellation et son millésime en se démarquant par son indiscutable qualité. Rigoureusement choisis parmi 713 vins de Bourgogne dégustés lors des deux éditions annuelles du TASTEVINAGE® (109e édition du vendredi 25 mars 2022 et 110e édition du vendredi 9 septembre 2022).



LE TASTEVINAGE® : LABEL DE SÉLECTION DES VINS DE LA GRANDE BOURGOGNE VITICOLE DEPUIS 1950

Créé en 1950 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le TASTEVINAGE® est un label qui sélectionne les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais. Composé d'un jury d'experts de la filière vin : vignerons, négociants, courtiers, sommeliers, œnologues, distributeurs et journalistes, le TASTEVINAGE consiste en un examen minutieux où chaque vin est dégusté de façon anonyme dans le but de préserver l'impartialité des jurés. À l'issue de cette sélection, le sceau du TASTEVINAGE® est décerné aux vins qui définissent au mieux le caractère de leurs appellations et de leurs millésimes, le gage d'une garantie d'authenticité et de plaisir pour le consommateur.